

# Le Petit Gajanais

Edition  
Printemps



Gajan



## Dans ce numéro

Le mot du maire	1
Fête des écoles	2
Rythmes scolaires	2
Association Gajanaise	3
Corrid'Art	4
Cinéma en plein air	4
Programme de la votive	5
Budget primitif 2017	6
Subventions	6
Taxes d'impositions	6
Situation financière	7
Rallye photo	8
Ludothèque	9
Restaurant à Gajan	9
L'enfant de la garrigue	10
Résultats des élections	11
Infos Utiles	12

## Le mot du maire

Avant même les premiers jours de l'été, la chaleur est arrivée en force, mais elle annonce également pour la plupart d'entre nous la période des vacances et du farniente. Mais oui mais oui l'école est finie ...

Cette année encore les fêtes des écoles maternelles et élémentaires ont eu lieu au sein même des établissements étant donné le maintien de l'état d'urgence.



Afin d'offrir aux enfants une journée pour fêter la fin de l'année scolaire les associations des parents d'élèves ont organisé des kermesses, dans les prés de Gajan pour les élèves d'élémentaires et dans l'enceinte du stade de Fons pour les Maternelles.

Cette initiative permet de pouvoir récolter des fonds qui aident tout au long de l'année à financer les animations et les sorties scolaires. Merci aux papas et mamans bénévoles pour leur investissement.

La prochaine manifestation sera la fête votive avec pour l'ouverture des festivités le traditionnel repas organisé le jeudi soir, un moment de convivialité et de partage en vue. Suite à l'obligation de mettre fin au projet d'ouverture d'un commerce, j'ai pris l'initiative en page 7 d'expliquer les problèmes financiers concernant la commune, entre autres la diminution des dotations, la dissolution de la communauté des communes et l'entrée dans l'agglomération de Nîmes ....

Les conséquences de cet état nous obligent malgré notre volonté suite à la délibération qui avait été prise à l'augmentation des charges locales afin de redresser la situation financière de la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances.

**Le Maire**

**Jean-Louis POUDEVIGNE**



Photo du Viaduc - Rallye Photo

L'esprit village



## Fête des écoles

Après son absence l'année passée, l'association des parents d'élèves Fons Gajan Saint-Bauzely a organisé le samedi 24 juin 2017 sa traditionnelle fête des écoles dans les prés de Gajan.

Un concept moins étendu sans spectacle des enfants...

L'association a donc mis l'accent sur les jeux et sur la traditionnelle remise des prix aux enfants quittant le SIRS pour l'entrée au collège l'année prochaine (les deux classes de CM2 de Fons). Après les jeux, maquillages, structure gonflable, barbes à papa et la chaleur oblige... a suivi l'apéritif des enfants et des grands jusqu'à 20 heures puis d'un repas très convivial où chacun a pu se régaler de paella géante.

Nous ne désespérons pas de voir revenir les spectacles des enfants pour le plus grand plaisir de tous les parents.

Nous remercions tout particulièrement les enseignants pour leur travail et leur patience, les trois communes, le SIRS, les bénévoles (ils se reconnaîtront), pour leurs aides diverses et si précieuses à la belle réussite de cette journée de fin d'année scolaire.

Mais surtout à la toute petite équipe de l'APE qui aimerait bien voir son effectif grandir afin de pouvoir poursuivre l'ensemble des actions annuelles qui permettent de soutenir les projets pédagogiques. **A.P.E**



## Rythmes scolaires à la rentrée ? 4 jours ou 4,5 jours ?

Suite aux réponses du questionnaire de satisfaction aux parents des élèves des 3 communes du SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire).

86% des parents de FONS, 82% des parents de GAGAN et 79% de ceux de St BAUZELY ont répondu favorablement à un retour aux 4 jours. Le vote des enseignants, des représentants des mairies, des parents d'élèves, de l'APE et du SIRS a donné 18 voix pour les 4 jours, 2 contre et 2 abstentions. Donc la demande de modification des horaires scolaires a été votée et adressée au DASEN et aux mairies concernées afin que la semaine des 4 jours soit effective après accord des autorités de l'Education Nationale. **F.R.**



## ASSOCIATION GAJANAISE

La saison 2016/2017 se termine avec un bilan très positif avec 196 adhérents et nous pensons déjà à la prochaine rentrée qui se fera à partir du 11 septembre. Toutes nos activités seront maintenues.

### LUNDI :

- 15h : Gymnastique
- 18h : Yoga (complet)
- 19h30 : yoga

### MARDI :

- 17h30 : pilates (complet)
- 18h30 : pilates (complet)
- 19h30 : fitness
- 20h30 : pilates (complet)
- 18h : musculation

### MERCREDI :

- 14h : modern jazz de 8 à 11 ans
- 15h : modern jazz de 5 à 7 ans
- 16h : modern jazz de 12 à 15 ans

### JEUDI :

- 15h : Gymnastique volontaire
- 18h : yoga
- 19h30 : Yoga

### VENDREDI :

- 18h : musculation
- 18h30 : marche nordique

### SAMEDI : 14h : Marche nordique



Bravo à tous pour votre participation à toutes nos activités et merci pour tous les messages de satisfaction que j'ai reçus.

Je renouvelle mes sincères remerciements aux animateurs très compétents qui contribuent à la qualité des activités proposées : Najia pour le yoga, Marie pour le pilates et le fitness, Bernard pour la marche nordique, Hélène pour la danse, Dany pour la gymnastique et Sébastien pour la musculation.

## GALA DE DANSE DE LA SECTION MODERN JAZZ DE L'ASSOCIATION GAJANAISE

C'est avec trois jours d'avance que les associations Gajanaise et Artsétéra avaient convié les gajonais à fêter la musique au foyer de La Davalade, ce samedi 17 juin.

Parmi les animations proposées, le gala de danse, une des sections animées par l'Association Gajanaise, a ouvert les hostilités avec un brio tout particulier.

Pas moins d'une trentaine de jeunes enfants ou adolescentes, puisqu'aucun garçon ne faisait partie de ces artistes, ce qui est bien dommage, ont occupé la scène de La Davalade avec beaucoup de brio, sous l'œil attentif et bienveillant d'Hélène, leur animatrice.

Sur des rythmes différents, sans jamais se soustraire à leur passion qu'elles ont su faire partager à un public conquis d'avance, toutes ces jeunes filles ont démontré que le travail, l'assiduité et la rigueur sont les maîtres mots pour qui veut réussir. Et la réussite était vraiment au rendez-vous !





## Corrid'Art

Encore un premier mai réussi pour l'association Corrid'Art.

Eole étant absent, Tibo Garcia qui était notre invité d'honneur a pu, lors de le tienta d'un macho faire étalage de toute sa science tauromachique. Tibo débute une temporada importante pour lui, il se doit de confirmer tous les espoirs qu'il a fait naître. Le lendemain, le jeune novillero prenait la route jusqu'au fin fond de l'Espagne pour honorer un contrat de dernière minute.

De leur côté, les élèves de l'école taurine purent se confronter au bétail de Mickaël Fabre, une des deux vaches montra des aptitudes qu'elle saura, nous l'espérons, transmettre à sa future progéniture, s'engouffrant au moindre site dans le leurre avec beaucoup de franchise.

Beaux moments de fiesta brava, qu'un excellent repas a relayé au cours duquel les « Sueno de Rumba » firent apprécier leur talent musical. Une visite de la ganadería clôtura cette belle journée.

Exit le 1er mai, nous nous préparons pour le salon de septembre : samedi 23 et dimanche 24 septembre...

Il se pourrait que Tibo Garcia soit au centre de la conférence inaugurale dont le thème pourrait être « regards croisés sur un itinéraire en tauromachie », les regards étant ceux d'une mère, la sienne, et d'un apoderado, le sien !

Avec bien évidemment de nombreux artistes présents pour cette 6ème édition.

Avant de conclure cet article, une pensée pour Ivan Fandino, maestro tué à Aire sur l'Adour le 17 juin dernier.

L'association Corrid'Art s'incline et réaffirme son soutien, son respect et son admiration à ceux qui donnent leur vie pour que vive notre passion.

**J.Fabre**



## Cinéma en plein air

Petite évolution cette année : la projection démarrera comme d'habitude à 22h00 mais vous pourrez vous rendre sur place à partir de 19h00 et vous restaurer grâce aux deux trucks présents. Des tables seront à votre disposition pour vous installer. Rien ne vous empêche d'ailleurs d'amener votre pique-nique !

Cet été  
PRENONS  
l'air



### AU PROGRAMME DE L'ETE...

Dimanche 2 juillet à MONTAGNAC : Pirates des Caraïbes 5

Vendredi 7 juillet à GAJAN : Moi Moche et Méchant 3

Samedi 15 juillet à SAUZET : Little Boy

Vendredi 21 juillet à ST GENIES : Spiderman Home Coming

Dimanche 30 juillet à MOULEZAN : Valérian

Vendredi 4 août à MONTAGNAC : Marie Francine

Samedi 12 août à MONTIGNARGUES : Cars 3

Vendredi 25 août à ST MAMERT : Ozzy





## Fête du printemps 2017

Après le vif succès remporté par le loto, organisé en mars, le Comité des Fêtes a enchaîné sur une fête de trois jours, rencontrant l'adhésion de nouveaux adeptes. La fête du Printemps a soufflé sa 3eme bougie, fin avril, en proposant encore un programme alléchant : festival abrivados, soirées dansantes, concours de boules et belotes, etc.... et s'ancre tout doucement dans le calendrier des festaières.

Une fête pas très « catholique », peut-être, mais devenue traditionnelle à Gajan, ou le régal de voir quelques échappés dans les prés, n'a d'égal que celui de se retrouver tous ensemble autour d'un verre.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous, le dernier weekend de juillet pour 4 jours de fêtes dans les prés avec un beau programme en vue, qui promet de bien belles surprises...



## Programme de la Fête Votive 2017

SAMEDI 22 JUILLET - 8H00 AUBADE A LA POPULATION - PEÑA			
18H00	ABRIVADO MANADE « <b>LERON</b> » DEPART DES PRES	27 JEU	
19H00	APERITIF ANIME PAR « <b>DJ TRIS</b> » ET REMISE DES CLES		
20H30	PAËLLA DANS LES PRES (ADULTES : 13€ / ENFANTS : 8€) RESERVATION AU (06) 49 57 09 43 (CONCOURS DE CARTAGENE) AVEC LA PARTICIPATION DE LA <b>SOCIETE DE CHASSE</b>		
21H30	SOIREE ANIMEE PAR « <b>DJ TRIS</b> »		
28 VEN	11H30	ABRIVADO MANADE « <b>LA CLASTRE</b> » DEPART DES PRES	29 SAM
	12H00	APERO ANIME	
	15H00	CONCOURS DE BELOTE (50€ + LES MISES)	
	18H30	ABRIVADO « <b>LA CLASTRE &amp; DU GARDON</b> » DEPART DES PRES	
	19H00	APERITIF ANIME PAR « <b>AGS AUDIOLIGHTS</b> »	
	21H30	ENCIERRO DANS LES PRES AVEC LA MANADE « <b>DU GARDON</b> »	
	22H30	GRANDE SOIREE PAR « <b>AGS AUDIOLIGHTS</b> »	
10H00	DEJEUNER AUX PRES OFFERT PAR <b>LE BAR DE L'AVENIR A FONS</b>	30 DIM	
11H00	FESTIVAL « <b>LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX &amp; LA CLASTRE</b> » DEPART PRES		
12H00	<b>APERO</b> FARWEST (TAUREAU MECANIQUE) ANIME PAR « <b>AGS AUDIOLIGHTS</b> »		
17H30	FESTIVAL « <b>LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX &amp; LA CLASTRE</b> » DEPART PRES		
18H30	APERITIF ANIME PAR « <b>AGS AUDIOLIGHTS</b> »		
21H30	ENCIERRO DANS LES PRES AVEC LA MANADE « <b>LOU SIMBEU</b> »		
22H30	GRANDE SOIREE PAR « <b>AGS AUDIOLIGHTS &amp; ANGIE COCCS</b> »		
30 DIM	09H30	DEJEUNER AUX PRES OFFERT PAR <b>MICHAEL FABRE</b>	
	10H30	FESTIVAL « <b>LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX, DU GARDON &amp; CHABALLIER</b> »	
	12H00	<b>APERO AQUATIQUE</b> (PLEIN DE SURPRISES) ANIME PAR « <b>DJ CLEMENT</b> »	
	17H00	FESTIVAL « <b>LOU SIMBEU, LERON, DEVAUX, DU GARDON &amp; CHABALLIER</b> »	
	19H00	APERITIF ANIME PAR « <b>DJ CLEMENT</b> » ET REMISE BOUQUETS	
	21H00	TAUREAU PISCINE AVEC « <b>LOU SIMBEU</b> » ANIME PAR « <b>DJ CLEMENT</b> »	
	22H00	ELECTION DU POMPON D'OR AVEC SOIREE ANIMEE PAR « <b>DJ CLEMENT</b> »	



## Les Subventions 2017

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 13 avril et vous expose les subventions qui ont été accordées suite au vote du budget 2017.

Rappelons que Gajan compte une multitude d'associations dans des domaines très variés (artistique, culturel, festif, sportif, etc.). Elles jouent un rôle considérable pour animer le lien social dans notre village et dynamiser la vie citoyenne. Des bénévoles s'investissent dans des projets communs qui expriment solidarité et convivialité. De ce fait la municipalité souhaite que cet élan perdure et qu'il contribue au bien vivre ensemble, et malgré le remaniement de l'intercommunalité et un budget plutôt serré, la municipalité maintient encore cette année son appui.

Les subventions versées en 2017 sont les suivantes :

1. Association Gajanaise : 500 €
2. Association ARTSétéra : 500 €
3. Société de chasse La Candoulette : 250€
4. Société de chasse La Fontainette : 250 €
5. Association Corrid'art : 350 €
6. Club des aînés « Le Mimosa » : 200€
7. Comité des Fêtes : 2500€
8. Oeil vert : 100€
9. Gajan Sport : 200€ (nouvelle association portée par Bernard LEVY)

**Rappel :** les associations les lutins, la Galerie de Poche, les amis de Coste Moure et Les jardins de Violette n'ont fait aucune demande.

À partir de l'année prochaine, pour toute demande de subvention, les associations devront compléter un dossier disponible en mairie (ou sur le site du Service-Public) **avant le 28 février 2018**. À ce dossier devront être joints le compte de résultat et le bilan prévisionnel, le tout devra être déposé en Mairie. En l'absence de ce dernier aucune subvention ne sera versée.

C.M.



## Taxes d'impositions 2017

La commission des finances propose la reconduction pure et simple des taux d'imposition 2016 (aucune augmentation des taxes n'est à prévoir pour cette année):

**TAXE HABITATION : 10,76%**

**TAXE FONCIERE : 52,69%**

**FONCIER BATI : 17,00%**

Votées à l'unanimité le jeudi 13 avril 2017

## Budget Primitif 2017

Les dépenses et les recettes prévues pour l'année 2017 s'élèvent à 548.855€ pour le fonctionnement et à 240.433€ pour l'investissement (*le projet commerce multi-services n'est pas inclus dans le budget pour la simple et bonne raison que la capacité d'autofinancement est trop faible pour couvrir cet investissement*).

Dans la **section investissement**, la municipalité prévoit :

- Lampadaires à changer La Davalade : (-) **2.000€**
- Subventions versées aux associations : (-) **5.000€**
- Epareuse (CLAAS) : (-) **10.000€**
- PUP (projet urbain partenarial) loi Alur : (-) **22.500€**
- Achat Licence IV (3<sup>ème</sup> versement) : (-) **6.000€**
- Accessibilité des bâtiments publics : (-) **20.000€**

Dans la **section fonctionnement**, du changement à prévoir suite à la dissolution de CCLG et à l'intégration à Nîmes Métropole :

- Participation de la commune de Gajan à verser au Syndicat Mixte Leins-Gardonnenque (SIVOM), créé suite à la dissolution du CCLG dans le cadre de la loi NOTRe, pour gérer les compétences que l'Agglo de Nîmes n'a pas : (-) **88.088€**  
Nîmes Métropole absorbe ainsi certaines compétences (culture, eau et assainissement, collecte d'ordures, déchetterie), en apporte d'autres (transport), mais restent au Syndicat la ligne petite enfance et jeunesse, le relais-emploi, la gestion du bassin de Sauzet, la mutualisation pour l'urbanisme, le balayage des rues, etc.  
Les compétences gérées antérieurement par la Communauté de Communes Leins-Gardonnenque se retrouvent depuis janvier 2017 à la charge des 12 communes du SIVOM, créé à cet effet. La participation de Nîmes sera redistribuée aux communes concernées avant d'être versée au syndicat (SIVOM) qui prendra en charge ces compétences.
- FNGIR (compensation des conséquences financières de la réforme) versée par l'Agglo : (+) **78.440€**
- Attribution de compensation (Agglo de Nîmes) : (+) **29.470€**
- Petits travaux, entretien et espaces verts : (-) **10.000€**
- Petits matériels : (-) **20.000€**

Pour des raisons de clarté, le budget primitif 2017 et le compte administratif 2016 ne sont pas présentés dans ce numéro mais restent consultables sur le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2017.

C.M.





## Problèmes financiers

**Le maire a été reçu à la préfecture pour évoquer les finances.**  
*Elles présentent de grosses faiblesses : explications.*

Lors du dernier conseil municipal, il a été fait allusion à la situation financière de la commune, particulièrement fragile, et à une réunion en préfecture le 17 mai dernier. Participaient à celle-ci, outre le maire Jean-Louis Poudevigne, Pierre Goudard et Philippe Bérin. Cédric Madaschi, adjoint aux finances, ayant eu un empêchement.

Il ressort de cette rencontre que certains choix, opérés par l'exercice précédent, grèvent les finances actuelles et ne permettent plus à l'équipe municipale en place de mener à bien ses projets. Le plus emblématique, la construction d'un commerce, est tout bonnement ajourné.

Mais comment en est-on arrivé là ?

C'est la question qui a été posée au maire de Gajan, élu en 2014.

Il ressort de ses explications qui s'appuient sur une analyse financière effectuée par la trésorerie de Saint-Chaptes, pour la période 2012-2015, et un courrier cosigné le 13 juin dernier par le préfet du Gard et le directeur départemental des finances publiques, que la situation se dégrade progressivement et que la commune ne dispose plus d'aucune réserve. Ce sont ces problèmes qui ont été évoqués lors de la réunion du 17 mai et qui ont conduit le secrétaire général de la préfecture à recommander de prévoir, pour l'année à venir, une augmentation des impôts locaux.

Dès lors il est nécessaire de conforter l'équilibre de la section de fonctionnement afin de dégager un autofinancement suffisant en limitant, parallèlement, les investissements pour restaurer les réserves et ainsi ne pas aggraver l'endettement.

Ce qui pose question, c'est le financement des grands travaux engagés par la municipalité précédente, comme les constructions de La Davalade, l'aménagement de la mairie et la construction du hangar municipal. Ceux-ci impactent durablement les finances locales et sont à l'origine de la situation critique actuelle. Dans la lettre envoyée par les services de l'État, il est précisé que « L'analyse de l'évolution du budget au cours des années passées montre que le fort endettement résulte de la souscription par la commune d'emprunts d'un montant élevé. En particulier, l'emprunt de 650 000 € souscrit en 2007 pèse chaque année lourdement sur les finances. Ces emprunts ont été nécessaires pour financer des investissements ambitieux, mais d'un coût excessif au regard des ressources de la commune, qui sont relativement modestes. Ainsi, l'exécution des budgets des années 2006, 2007 et 2014 fait apparaître un montant de dépenses d'investissement par habitant très supérieur à la moyenne de la strate ».

### Les finances de Gajan fragilisées

*Quelles sont les solutions pour éviter le pire ?*

Dans une édition précédente nous avons vu que le choix de travaux un peu trop ambitieux entrepris par la précédente municipalité, d'un coût excessif au regard des ressources de la commune, et qui risquent d'impacter les budgets pour plusieurs années, étaient en grande partie à l'origine d'une situation financière fragilisée ces temps derniers.

Lors de la réunion du 17 mai dernier, en préfecture, les services de l'État ont préconisé aux élus présents quelques mesures d'assainissement, à court et à moyen terme.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, il est recommandé de poursuivre l'effort entrepris par l'actuelle équipe municipale pour contenir les charges et notamment le montant des contributions que la commune verse à divers établissements de coopération intercommunale. C'est dans cette logique que lors du dernier conseil municipal, il a été demandé une dérogation pour le retrait de notre commune du syndicat de voirie de Saint Cômes-Maruéjols.

Pour ce qui est des dépenses d'équipement, la plus grande prudence est à observer. Il est conseillé de n'entreprendre aucune opération d'investissement dont la part à la charge de la commune est proche des 20% minimaux imposés par la loi. Voilà pour quelles raisons le projet de construction d'un commerce est reporté.

En matière de recettes de fonctionnement, il devient nécessaire de majorer le produit des taxes locales, principales recettes de la commune (60%), inférieur à celui de la moyenne de la strate. Pour exemple, la taxe d'habitation (10,76%) reste inférieure au taux national (12%) mais également régional (12,3%); le taux de la taxe sur le foncier bâti (17%) est inférieur au taux régional (18,08%) et celui de la taxe sur le foncier non bâti (52,69%) l'est également (79,31%). Une augmentation de plusieurs points d'indice est préconisée.

Dans le courrier du 13 juin dernier adressé au maire de Gajan, consécutivement à la réunion du 17 mai, le préfet et le directeur départemental des finances publiques n'ont pas manqué, toutefois, de souligner qu'ils sont « conscients des efforts que l'équipe municipale a déjà consentis en termes de maîtrise des dépenses » et l'engagent à « poursuivre résolument dans cette voie » en précisant qu'un « confortement de la section de fonctionnement permettra à la commune de restaurer une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir l'annuité de la dette en capital et de reprendre à brève échéance la mise en œuvre de ses projets d'investissement, sans recourir à nouveau à l'emprunt ».



## Lâcher de photographes dans Gajan

Le dimanche 28 mai dernier, le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque a organisé son 1er rallye photo et a choisi Gajan comme cadre à cette manifestation. Le principe est simple. Un thème est annoncé toutes les trente minutes et les participants doivent aller capturer une image en rapport avec celui-ci, avec un appareil dernier cri ou un simple téléphone portable. C'est ainsi que cette année, les 13 équipes inscrites (soit une trentaine de personnes) ont fait preuve d'une grande créativité pour mettre en images des sujets tels que « OMBRES », « PRETS POUR LE VOYAGE », « PETIT, PLUS PETIT, LE PLUS PETIT » ou « RESPIRER UN GRAND COUP », entre autres. Au fur et à mesure, les photos étaient imprimées et exposées dans la Rue des Ecoles. En fin de journée, le jury a désigné les lauréats qui sont repartis avec des livres photos, des cartes d'achats ou un stage photo.

En parallèle à ce jeu, l'image avait investi Gajan. Les participants et les visiteurs ont en effet pu visiter des expositions installées au Jardin Dubled, à la Place de la Chaise, à la Galerie de Poche, dans la Grand Rue, au Lavoir, dans le Temple et son jardin ou même devant la Mairie. Durant l'après-midi, Claire Jouve et Alain Delage ont aussi animé une visite guidée des rues du village.

On pourrait bien sûr regretter qu'il y ait eu peu de participants ou de public. Fête des Mères, Ascension, météo clémente pour une sortie à la mer... Beaucoup de raisons à cela et d'autres sûrement encore...

Il n'empêche. On retiendra l'ambiance conviviale de la journée, le plaisir des participants, leurs sourires, la joie des enfants et adolescents, la qualité de leurs photos, la satisfaction des exposants. Il s'agissait d'un coup d'essai. Il est réussi et l'expérience est à renouveler. Dans un autre village, en 2018.

Il faut aussi remercier les bénévoles, élus ou non, Gajanais ou non ainsi que Karine Angosto et Claire Jouve du Syndicat, qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Voici quelques-unes des photos.

J-M.P.



Photo gagnante du thème 5 -  
Petit, plus petit, le plus petit



Photo gagnante du thème 1 -  
Ombre

Photo gagnante du thème 3 -  
Retrouver son âme d'enfant





## La lettre de la Ludothèque La Roulotte

La Roulotte est la ludothèque itinérante du Syndicat mixte Leins Gardonnenque. Elle est gérée par l'association des Francas du Gard.

Chaque semaine, la Roulotte se déplace de commune en commune sur le territoire et pose ses valises afin de proposer un vaste choix de jeux et de jouets en tout genre, sur place ou en prêt à tous les amoureux, passionnés ou curieux du jeu, et ce de la naissance à 117 ans.

La ludothèque entre à l'école pour des interventions autour du jeu, en classe ou lors des TAP. Elle intervient régulièrement en crèche ou dans les EHPAD, dans les centres de loisirs, l'Espace Jeunes et le collège de Saint-Geniès... Là où il y a des joueurs en fait.

La Roulotte organise aussi des soirées jeux à thème (famille ou ados / adultes) et participe à l'élaboration ou au déroulement des différentes fêtes sur le Syndicat Leins Gardonnenque.

Sachez aussi qu'à partir de la rentrée septembre, La Roulotte va avoir un "chez elle"... oui oui... elle n'arrêtera pas pour autant son itinérance et continuera de venir à vous chaque semaine, mais elle aura un port d'attache au Pôle Enfance Jeunesse de Saint Geniès. Vous pourrez donc voir tous les jeux, emprunter et rendre sans avoir à regarder où nous trouver... chouette non ? En tout cas nous on a hâte...

Pour avoir plus d'informations, nous trouver ou suivre notre actualité c'est ici :

<http://www.leinsgardonnenque.francas30.org/?-Ludotheque-La-Roulotte->

Ou sur Facebook : Ludothèque La Roulotte

Modalités d'inscriptions :

Pour les habitants des communes adhérentes au pôle de compétence « enfance jeunesse » du Syndicat mixte :  
5 €uros d'adhésion par an et par famille, vous donne accès à la ludothèque et au prêt de jeux.

Hors Syndicat mixte :  
20 €uros par an et par famille

N'hésitez pas à passer à la ludothèque pour toute question ou inscription



Ludothèque La Roulotte  
Les Francas du Gard  
L'Atlis  
165 rue Philippe Maupas  
30900 NIMES  
06.01.18.48.22  
ludotheque@leinsgardonnenque.fr / [www.francas30.org](http://www.francas30.org)

## Restaurant « les vieux paniers »

L'équipement du RESTAURANT "Les Vieux Paniers"

702 chemin de Candoule à GAJAN 30730

est heureuse de vous accueillir à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2017

Ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le mardi et mercredi.

Cuisine traditionnelle. Terrasse ombragée.

Réservation : 04 66 68 19 65



## Acte de vandalisme

Un acte de vandalisme a été commis à trois reprises au Mazet de Monsieur DUDON. Tout a été détruit : vol d'une table, fenêtre détruite, vitre cassée, intérieur arrosé d'huile usagée. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Saint Chaptès par son gendre Monsieur RIEU René.

E.M.



## L'enfant de la garrigue

En fouillant dans les archives familiales, je suis tombé par hasard sur un petit livre « *L'Enfant de la Garrigue, de Maurice Dubled* ». Ce recueil de poésies nous parle du village de Gajan au lendemain de la guerre.

Maurice Dubled est né à Gajan, s'est expatrié à Paris pour son travail, et c'est dans la capitale qu'il écrivit ces vers en souvenir de son village.

**B.F.**

En voici quelques extraits :

### LA VEILLEE

*Le soir, après souper, une lampe tempête  
éclairait de son feu l'oncle, ma tante et Paul  
s'en venant nuitamment, sans tambour ni  
trompette,  
veiller en devisant sous la lampe à pétrole.*

*D'exquise carthagène on emplissait les verres  
qu'on vidait en causant de Paris ou lisant  
« Les Annales Politiques et Littéraires »  
dont le texte emballait ce trio paysan.*

*Onze Heures : prenait fin cette petite fête.  
On s'embrassait trois fois (c'est l'usage) en sortant  
dans la nuit d'un noir d'encre où la lampe tempête  
mouvait le disque d'or de son feu tremblotant....*

---

### MARIUS RACONTE OU C'ETAIT LA FÊTE AU VILLAGE

*Venus jusqu'à Gajan pour la course de vache,  
Olive et moi, nous buvions au café.  
La tradition veut qu'une vache l'on lâche  
dans les rues du village où la fête se fait.*

*Bon. Sur nous deux, assis devant une bouteille,  
la vache ! Elle a foncé comme à la corrida.  
Olive, c'est bien simple, en est resté fada,  
et moi, té ! J'ai perdu mon assent dé Marseille.*

---

### LOU PASTRE DE GADJAN

*Le berger de chez nous a des souliers ferrés,  
un bidon et une musette.  
Pour mener ses moutons au pré,  
il n'a pas besoin de houlette.*

*Les arbres attendris le regardent passer.  
Il sent le suint, le bouc et le fromage.  
En ce siècle excessif, le berger est sage :  
Il a pris le temps de penser.*

*Jamais, jamais il ne se presse.  
De tout le jour il ne dit rien,*



### PROSOPOPEE CHEVALINE

*O chevaux abattus dormant sous nos garrigues,  
on me dit qu'il n'est pas pour vous de Paradis,  
mais On est anonyme. Or moi, je vous le dis :  
Vous ne mourrez pas pour des figues.*

*Vous n'avez pas de mots pour vous exprimer, mais  
Dieu vous a vu peiner et suer pour un maître ;  
Cela suffit. Je suis confiant désormais  
en ce que j'ai pu vous promettre.*

*Humbles chevaux de trait, chevaux de nos labours,  
Dieu se tait : je conçois que vous doutiez encore :  
Ce que sa dextre fait, sa main gauche l'ignore,  
toujours.*

*Un splendide Cheval s'élève vers la nue ;  
et le Bon Dieu s 'écrie : »Oui, votre heure est venue,  
bons serviteurs de l'homme, objets de ses désirs,  
l'aidant dans les travaux, comme dans les loisirs.*

*Vous rentrez la vendange et, sur la moisson blonde,  
tirez le rideau compresseur,  
puis, le soir, vous roulez sur la litière immonde,  
votre dos blanchi de sueur.*

*Il est normal, fatal, qu'à l'injustice humaine  
succède le bons sens divin,  
juste, qu'ayant été si longtemps à la peine,  
vous soyez à l'honneur enfin.*

*Ce grand cheval ailé qui plane sur nos têtes,  
c'est PEGASE, l'emblème élu par les poètes ;  
mais vous, à la charrette ou bien au char-à-banc,  
vous ruminez des vers, dans l'or du soir tombant.*

*L'homme qui, bêtement, vous appelle des BÊTES,  
l'homme qui fait de vous son jouet,  
ignore tout ce qui fermente dans vos têtes,  
sous la morsure de son fouet.*

*Vous monterez au Ciel, tout lourdauds que vous êtes,  
vous y trouverez musiciens et poètes,  
et l'on vous entendra, ivres d'orgueil, hennir,  
célébrant un bonheur qui ne doit pas finir !*

*Vous avez mérité cette longue retraite,  
si longue que jamais n'en pourrez voir le bout...  
\_Quoi, nous, pauvres chevaux ?\_ Empotés que vous  
êtes !  
Haut les carnes ! Chevaux de picadors, debout !*



## Résultats des élections présidentielles sur la commune de Gajan

COMMUNE DE GAJAN 1er tour (Dimanche 23 Avril) Elections Présidentielles 2017				
Candidats		Nb de Voix	% exprimés	% inscrits
Philippe Poutou	POUTOU	3	0.62%	0.55%
François Asselineau	ASSELINEAU	7	1.46%	1.28%
Jacques Cheminade	CHEMINADE	1	0.21%	0.18%
Jean-Luc Mélenchon	MELENCHON	109	22.66%	20.00%
Nicolas Dupont-Aignan	DUPONT-AIGNAN	18	3.74%	3.30%
François Fillon	FILLON	62	12.89%	11.38%
Benoît Hamon	HAMON	27	5.61%	4.95%
Jean Lassalle	LASALLE	8	1.66%	1.47%
Marine Le Pen	LE PEN	167	34.72%	30.64%
Emmanuel Macron	MACRON	78	16.22%	14.31%
Nathalie Arthaud	ARTHAUD	1	0.21%	0.18%

Inscrits	545		
Votants	492	90.28%	
Abstentions	53	9.72%	
Blancs	8	1.63%	BLANC
Nuls	3	0.61%	NUL
Exprimés	481	88.26%	Compteur : 492

### Les 11 candidats en lice pour la présidentielle sont :

Philippe Poutou (Nouveau parti anticapitaliste)  
 François Asselineau (Union populaire républicaine)  
 Jacques Cheminade (Solidarité et progrès)  
 Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise)  
 Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France)  
 François Fillon (Les Républicains)  
 Benoît Hamon (Parti socialiste)  
 Jean Lassalle (Résistons !)  
 Marine Le Pen (Front national)  
 Emmanuel Macron (En marche !)  
 Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière)



COMMUNE DE GAJAN 2ème tour (Dimanche 7 Mai) Elections Présidentielles 2017				
Candidats		Nb de Voix	% exprimés	% inscrits
Marine Le Pen	LEPEN	207	52.94%	37.98%
Emmanuel Macron	MACRON	184	47.06%	33.76%

Inscrits	545		
Votants	457	83.85%	
Abstentions	88	16.15%	
Blancs	45	9.85%	BLANC
Nuls	21	4.60%	NUL
Exprimés	391	71.74%	Compteur : 457

Les 2 candidats en lice pour la présidentielle sont :



Emmanuel Macron (En marche !)

Marine Le Pen (Front national)

## Résultats des élections législatives

Oliver GAILLARD (La république en marche) remporte dans la 5ème circonscription gardoise contre Daniela DE VIDO (Front National).

Daniela DE VIDO suppléant Daniel RANC

**Front national : 45.85% (105 voix)**

Olivier GAILLARD suppléante Catherine DAUFES-ROUX

**La République en marche ! : 54.15% (124 voix)**



Bureau de vote – élections législatives



## De bonnes choses...

Sympathique accueil des Gajanais de l'Ariège comme chaque année auprès de Lionel DURAND et MARGOT



## Et des moins bonnes...

Abandon du projet du commerce multi-services  
Une situation financière fragile, la commune doit serrer la ceinture et abandonner tout projet...

## L'Agenda du Printemps

Dimanche 23 Avril : 1<sup>er</sup> tour des élections  
Vendredi 28 au Dimanche 30 avril : Fête du Printemps  
Dimanche 7 Mai : 2<sup>ème</sup> tour des élections  
Lundi 8 Mai : Commémoration du 8 mai 1945  
Dimanche 11 Juin : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives  
Dimanche 18 Juin : 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives

## À venir

Vendredi 7 Juillet : Ciné Plan (Moi, moche et méchant 3)  
Samedi 22 Juillet : Aubade à la population  
Jeudi 27 au Dimanche 30 Juillet : Fête votive dans les prés  
Samedi 23 et Dimanche 24 Septembre : 6<sup>ème</sup> édition de Corrid'Art

A la mi-juin nous étions à **68.000** visites. Toutes les dernières actualités et les événements à ne pas manquer sont sur le site alors n'hésitez pas à vous connecter pour vous tenir informés ([www.gajan.fr](http://www.gajan.fr))



Message de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) à propos du débroussaillage : la municipalité a une obligation d'informer ses administrés et de faire de la prévention sur les risques d'incendie de forêt afin que les usagers prennent les mesures nécessaires.

## Le Saviez-vous

**A partir du 7 mars 2017, toutes les mairies ne pourront plus délivrer les cartes d'identité.** Ce service sera centralisé dans les mairies des communes les plus importantes.

La commune la plus proche est La Calmette. Elle reçoit sur rendez-vous uniquement.

Nous pourrions continuer à fournir les imprimés ainsi que la liste des pièces à fournir.

Vous pouvez également télécharger ces documents sur notre site internet.

## Les Dictons du Printemps

**A** la Sainte-Ursule, le temps - Parfois est un petit printemps

**Au** printemps ramènent l'hiver

**B**el automne vient plus souvent, que beau printemps.

**C'**est en mars que le printemps chante, et que le rhumatisme augmente.

**F**évrier et mars trop chauds, mettent le printemps au tombeau.

## Etat Civil

### NAISSANCES

**04/04/2017**: BARRIERE Rita, Luz (Née sur la commune)

**30/04/2017**: MAZAS Swann

**02/05/2017**: BONUTTI Elisa, Martine, Léonie

### DECES

**11/06/2017**: ROBERT Olga veuve TISSIER

*Le club du 3eme âge les mimosas a offert une plaque pour le décès de Madame TISSIER Olga.*



## Horaires d'ouverture au Public

Lundi de 8h15 à 12h00, Mercredi de 8h15 à 12h00, Vendredi de 13h30 à 17h00

Permanence des élus :  
Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 17h00 à 19h00

## Contacts

**Téléphone** : (04) 66 81 13 38

**Télécopie** : (04) 66 81 13 48

**Email** : [contact@gajan.fr](mailto:contact@gajan.fr)

**Site**: [www.gajan.fr](http://www.gajan.fr)



## Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

J-L. POUDEVIGNE, B. FABRE, F. ROCA, J-M. PELLECUER, J. FABRE, F. ROCA, E. MARGUERITE, L'APE, les Associations et C. MADASCHI

Responsable de la Publication : Cédric MADASCHI

Édition et impression : Mairie de Gajan 30730 (300 exemplaires)

**BULLETIN MUNICIPAL #13 – PRINTEMPS 2017**

